

Procès-verbal n°3

SAISON 2025/2026

BUREAU EXECUTIF

Approuvé par le Comité Directeur le 29 janvier 2026

Réunion du lundi 17 novembre 2025 – en présentiel

<u>Présents :</u>	Messieurs	GONÇALVES-MARTINS Sébastien	Président
		BOUCHER Sébastien MICHEL Claude PRIGENT Arnaud	Trésorier adjoint Trésorier Vice-Président
	Mesdames	BEAUCHAMP Céline CERVETTI Brigitte DELAMARE Sandrine ROSCOUET Marie	Secrétaire Générale Secrétaire Générale adjointe Directrice Ligue Vice-Présidente

Ouverture de séance à 20H30

I Points divers

- Commission de discipline : 2 juristes sont intéressées, en plus de Théo. Il faut décider du montant de l'indemnisation, pour le chargé d'instruction et pour le secrétariat.
Il faudrait un mail de la Ligue qui rappelle l'organisation de la procédure disciplinaire avec le tableau des sanctions. Peut-être faire un podcast.
- Organisation Coupe IDF : on souhaite que l'envoi du cahier des charges soit pris en charge par le secrétariat de la Ligue (Laurine). Il conviendrait de permettre une co-organisation de clubs puisqu'il faut 4 terrains pour la compétition.
- 2000 licences de plus durant le week-end du 11 novembre.
- Ressenti construction du projet 2025-2028 : il en ressort que l'on doit faire mieux, être complètement transparents. Il faudrait notamment recevoir un mail de réponse à un tout mail envoyé à la Ligue et donner accès aux salariés de la Ligue. On les a remerciés de leur engagement.
- Lors du point du jour de Sébastien avec les salariés, il les a remerciés de leur engagement. Prévoir qu'un membre du bureau relise les podcasts de Marion (cela n'a pas été fait sur les 2 premiers).
- Faire remonter par la Ligue qu'il manque de l'automatisation à la FFVolley pour faciliter le travail de la Ligue IDF.

- Souhait de Philippe PETERS d'un « partenariat » avec la Ligue. Claude souligne que beaucoup de ses propositions ne vont que dans son sens. La difficulté est que nous avons du retard dans le secteur féminin. On va essayer de travailler ensemble en fixant les limites de ce que l'on peut ou non faire. Il faudrait un groupe de travail pour aboutir sur une convention. Marie s'y colle.
- Il faudrait republier les posts des clubs pro lorsqu'il y a des matchs.
- Sportive masters : il faudrait réfléchir, sonder les clubs, la formule (en 3 sets secs), une seule catégorie d'âge, la hauteur du filet... tout cela doit se faire pendant cette saison. Il faut le tester.

II Retour sur la réunion avec la Région de la semaine dernière :

- Il s'est posé la question de savoir comment le esport pouvait servir à la FFVolley et aux Ligues. Le volley (comme le hand et le rugby) est recensé parmi les sports les moins attractifs. Beaucoup de fédés récupèrent des licenciés grâce au esport.
- La Région a fait remarquer que les chèques Sport ont été utilisés pour d'autres choses que l'achat de matériel de sport.
- Une réunion a pu être fixée avec M KARAM, que Sébastien n'a pas vu depuis 2021. Pour cette réunion, il faudrait revoir le travail qu'avait fait Cédric sur les autres pôles et insister sur le fait que le pôle beach a été ouvert sans l'aide de la Région.

III Point commission technique (Marie)

- Remplacement de Marc. Pas d'urgence sur la fiche de poste envoyée par Hubert. A régler, la frontière entre ce que Thomas doit faire (convocation des enfants sur la liste qu'on lui donne) et le reste (textile, réservation train, réservation minibus...). La proposition d'Hubert ne convient pas à Marie, le candidat n'a pas les diplômes, il n'a pas le statut d'autoentrepreneur. Marion (commission événement) pourrait s'occuper des commandes (textile, train, minibus).
- Pôles : 1/2 adjoint par pôle a été budgétisé. C'est un argument pour la Région de dire qu'on engage des fonds pour les recrutements sur les pôles notamment.
- Sébastien B propose de prendre un alternant en compta-gestion. On peut proposer à Marie-Pierre qui est intervenue pour aider à la création des licences. Il faut que quelqu'un la forme. Si elle refuse, on fait un appel à candidature pour un mi-temps administratif (40%) pour 6 mois.
- Prévoir le lancement des recrutements des adjoints des pôles assez tôt, février/mars, mais ne pas diffuser l'annonce trop tôt. Sébastien nous soumet une formulation à diffuser en amont.
- Il faut revoir l'emploi du temps de Kadou car nous ne sommes pas informés des vacances qui sont prises ou non alors qu'il n'est pas occupé les 15 jours de vacances. On pourrait lui faire faire des coachs clinic en beach.
- Indemnité des formateurs : Sébastien doit regarder le montant des vacations qui doit être aux alentours de 150€, respect du forfait sécu. C'est a priori 600€ pour 4 jours mais reste à charge les repas et le transport notamment.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00H00.

S. GONCALVES-MARTINS
Président

A stylized handwritten signature in blue ink, consisting of a large 'S' followed by a horizontal line and a vertical stroke.

C. BEAUCHAMP
Secrétaire Générale

A handwritten signature in blue ink, featuring a large 'C' and 'B' intertwined, with a horizontal line crossing through them.